

## CONSEIL MUNICIPAL DE BERNAC-DEBAT

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 juillet 2020

**Liste des présents : 13**

**Absents excusés : SARRAMEA Nicole (procuration JEANNOT Daniel)**

**BARNOLE Régis (procuration SOULIE Anne)**

**Secrétaire de séance : BERNARDEZ Patricia**

Lecture et approbation du procès-verbal du 4 juin 2020

Précisions apportées par Madame le Maire en réponse aux questions posées par TRESSENS Nicolas et BERNARDEZ Patricia concernant l'implantation du futur city stade :

- Lors de la commission des travaux en date du 24 juin 2020, la question de l'emplacement du city stade a été réévoquée. Plusieurs arguments plaident en faveur de l'implantation initiale envisagée :
    - ce type de structure doit être implanté dans un espace visible pour éviter des regroupements peu opportuns et peu urbanisé.
    - l'implantation dans l'espace boisé en face de l'actuelle aire de jeux impliquerait un abattage d'arbres trop importants dont le coût n'a pas été pris en compte dans l'évaluation du projet
    - l'implantation à l'endroit prévu ne générera pas de frais d'accès
- L'impact paysager sera pris en compte, l'architecte conseil de la DDTpourra se déplacer pour donner son avis sur l'intégration paysagère du projet


La commission a donc validé à l'unanimité cette implantation


La Secrétaire Générale de la Préfecture nous a informé que le projet serait financé à hauteur de 30% de la dépense H.T.

#### **ORDRE DU JOUR**

 Désignation des délégués

- Au C.N.A.S sont élues Nicole SARRAMEA et Fabienne LAGRANGE
- Au C.C.I.D : la liste établie avec la DGFIP est élue  
Prendre contact pour connaître les modalités retenues pour le choix des délégués
- Au S.M.A.A est élu Fabrice LLACH

 Vente de bois – Tarifs proposés aux habitants exploités sur place 15€ le stère ; 25€ si l'acheteur le récupère en bord du bois.  
Tarifs adoptés à l'unanimité  
Préciser à l'inscription le nombre de stères et le lieu où l'on veut récupérer les houppiers.

 Convention avec le département pour l'entretien des voies en agglomération  
Après débat, il est décidé d'ajourner la signature de cette convention et d'adresser au Conseil Départemental un courrier faisant part de nos remarques quant aux modalités de mise en œuvre de cette convention  
Il est par ailleurs indiqué qu'une réunion est prévue fin août sur la problématique des débordements de la Bouey en présence du Département, du SMAA et de la Communauté d'Agglomération

## Divers

- Point sur les travaux :
  - Plateau traversant – route de Momères (fait)
  - Accessibilité au cimetière (fait)
  - Accessibilité de La Poste : travaux prévus fin septembre – début octobre
  - Devis pour élaguer des arbres à Mességuères suite à une demande d'un riverain
  - Devis pour l'entretien des chemins de randonnée (La Castagnère), sur lequel sera demandé l'avis du technicien de la CA TLP en charge des chemins de randonnées et évoqué la prise en charge. Lui signaler la présence de dépôts sauvages sur le « chemin de pierre »
  
- Bulletin municipal à distribuer – Semaine 30– contact mairie pour les récupérer
- Information sur la CA TLP – Le 15 juillet a eu lieu la désignation de la nouvelle gouvernance suite au renouvellement des conseils municipaux  
Gérard TREMEGE réélu président  
La Commune de Bernac-Debat conserve son poste au bureau des maires  
Nicole SARRAMEA sera membre du bureau des maires.  
Bernac-Debat a demandé à être présents dans certaines commissions et se concertera avec les représentants de l'ancienne CCGAA pour leur présence dans d'autres commissions.
- SPANC : Jean-Bernard CAUBE-SALLES est chargé de faire part de nos remarques concernant le coût et la fréquence des contrôles.
- Site internet et marché seront vus à la rentrée
- La commission de sécurité est passée à la salle des fêtes : aucun problème n'a été relevé. En attente du rapport de visite.

La séance est levée à 19h35.